



**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE TROIS-RIVIÈRES

ORDRE DU JOUR

MERCREDI 28 AVRIL 2021, 15 h

En vertu de l'Arrêté ministériel 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services Sociaux du 15 mars 2020

« Le conseil d'administration de la Société » est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. » (page 4)

VIA PLATEFORME COLLABORATIVE EN LIGNE

-
- 1- Mot de bienvenue du président
 - 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire à huis clos du 24 mars 2021
 - 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 7 avril 2021
 - 5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 13 avril 2021
 - 6- Dépôt des états financiers 2020
 - 7- Adoption de l'entente 2021-2024 - Programme de laissez-passer universel CÉGEP – STTR
 - 8- Adoption de l'option de renouvellement du contrat des huiles pour l'entretien des véhicules
 - 9- Embauche de chauffeurs
 - 10- Comptes à payer
 - 11- Affaires diverses
 - a) Dépôt de la modification pour les achats regroupés avec Norda-Stelo (résolution 68-20)
 - b)
 - c)
 - 12- Période de questions
 - 13- Date de la prochaine assemblée
 - 14- Levée de l'assemblée